

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
M

ARRÊTÉ
du 30 septembre 2025

Le Président de Limoges Métropole

Portant délégation de signature à Mme Juliette DOITEAU, Directrice au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement.

WU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 552-1 et L. 552-10.
WU la délibération n°23 du 17 avril 2025 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux fonctions confiées par l'organe délibérant au Président.

CONSIDÉRANT que Mme Juliette DOITEAU assure les fonctions de Directrice des ressources techniques au sein du Pôle proximité et environnement.

CONSIDÉRANT que M. Jean-Luc MAZEAU assure les fonctions de Directeur général adjoint des services et Responsable du Pôle proximité et environnement à Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 552-10 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Juliette DOITEAU, Directrice des ressources techniques au sein du Pôle proximité et environnement, pour le régime des documents suivants :

Tout document relatif à la réception ou l'attribution des marchés publics de la Direction des ressources techniques.

Tout acte de conformité, à compter sous la signature DÉCOUPE toutes constitutions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre relative à la DSR et à la Direction des ressources techniques.

Documents relatifs au décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction des ressources techniques.

Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations fournies de travaux, attestations de travaux d'un prestataire relatif de la Direction des ressources techniques.

Bonnes de transmission des documents relatifs à la Direction des ressources techniques.

État récapitulatif des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction des ressources techniques.

Actes relatifs à l'attribution des marchés de la Direction des ressources techniques n'entraînant pas d'engagement supplémentaire, notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatif au paiement d'un acte relatif au acte relatif.

ARTICLE 2 : En l'absence ou en cas d'empêchement de Mme Juliette DOITEAU, délégation est donnée dans les mêmes conditions à M. Jean-Luc MAZEAU.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°2048 du 6 janvier 2025.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Juliette DOITEAU, Directrice au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement

1 DOCUMENT - Publié le 30 Septembre 2025



26443.pdf
(.pdf, 321,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

